



Journal de l'Oubli

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes... 3 mois, 12,00; 6 mois, 23,00; 1 an, 45,00. France et Belgique... 13,00; 25,00; 48,00. Union postale... 22,00; 43,00; 82,00.

REDACTION - ANNONCES ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1199. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille



Le budget de la Marine

Bien que le rapport sur le budget de la marine n'ait pas encore été distribué, les grandes lignes en sont suffisamment connues grâce aux articles officiels récemment parus dans plusieurs journaux, pour que l'on puisse, dès maintenant, se rendre compte des différences qu'il présente avec les précédents.

Les demandes du gouvernement, pour 1923, se montent à 22 millions, pour le budget extraordinaire destiné à solder les dépenses de réquisitions et de marchés de guerre, à 1.103 millions pour le budget ordinaire. Sur cette dernière somme, la commission des finances a opéré 82 millions de réduction : 46 sur les dépenses affectées aux constructions neuves qui, à cause du retard du vote de la loi qui les autorise, ne pourront pas être exécutées comme on l'avait d'abord prévu, avant le 31 décembre de l'année prochaine, et 36 sur les frais d'entretien ou d'utilisation de la flotte, dont 17 sur l'achat des combustibles pour lesquels l'administration centrale semble avoir prévu des frais trop élevés. Le budget ordinaire se trouve donc ramené à 1.021 millions.

Rappelant que celui de 1920 qui ne comportait aucune dépense pour le renouvellement de la flotte était de 100 millions et que pour l'année prochaine on a prévu 290 millions pour cet objet. Le rapporteur, M. de Chappedelaine, conclut que la marine a fait, en trois ans, une compression de 300 millions sur ses dépenses. Il conviendrait de le souligner et même de l'en féliciter. Mais est-il impossible de faire mieux? Le rapporteur ne le dit pas et se serait porté à croire qu'il ne le pense pas non plus lorsqu'il met en parallèle le budget de 1923 et celui de 1914, qui était de 641 millions, pour en conclure que l'accroissement du premier n'est que de 58 p. c. tandis que celui du prix de la main-d'œuvre et des matières est de 200 p. c. et que dans tous les autres départements l'augmentation du budget varie de 115 à 400 pour cent; et si ceux-ci avaient limité leurs dépenses comme l'a fait le ministre de la marine militaire, ajoutait-il, l'économie annuelle réalisée sur l'ensemble de nos charges serait d'environ cinq milliards.

L'observation est intéressante et le grand maître de nos finances ne manquera certainement pas de s'en inspirer, mais je me permets de souligner qu'il n'est pas juste d'assimiler aussi complètement des services que la guerre a fort légitimement traités, avec celui de la marine qui — nous le pouvons que le regretter mais cela est — se trouve réduite à moitié sans que ses dépenses aient suivi la même proportion. Si prenant pour base l'évaluation du rapporteur l'on double le budget de 1914 pour le rendre comparable à celui de 1923, on s'aperçoit que la diminution réelle n'est que de 261 millions (1.290.1021), soit 20 p. c.

On peut donc affirmer, sans méconnaître l'effort réel accompli par l'administration de la mer Royale qu'elle peut faire encore de sérieuses compressions, ne serait-ce que sur son train de maison et sur les cadres pléthoriques qui, dans tous les corps, débordent beaucoup les besoins réels.

Deux exemples : Le service des constructions navales doit utiliser l'année prochaine 113 millions pour les constructions neuves, 54 pour l'entretien de la flotte, 107 en tout; les frais généraux prévus dans les autres chapitres montent à 77 millions, 46 p. c. Celui de l'artillerie à 45 millions pour les fabrications nouvelles, 21 pour l'entretien du matériel existant et les écoles à feu, 46 au total; 11 28 millions sont prévus pour les frais généraux, 42 p. c. Le jour où par la diminution du nombre des arsenaux et la réduction rationnelle des états-majors, on aura ramené les dépenses accessoires au taux de l'industrie, on s'apercevra qu'il y avait encore des réductions à faire, mais il faudrait, pour ne pas trop attendre, que le Parlement vint au secours d'une administration dont la bonne volonté n'est pas douteuse, mais se heurte trop souvent, comme nous le voyons en ce moment dans la discussion de la réduction des établissements de la marine, à des intérêts locaux qui, bien que respectables, ne doivent cependant pas primer l'intérêt général.

Vice-Amiral BIENAIMÉ.

Le Congrès socialiste espagnol UNE BAGARRE

Un tué, quatre blessés. Madrid, 22 novembre. — Hier matin, à la Maison du Peuple, s'est ouvert le congrès national socialiste auquel avaient été convoqués des délégués de plusieurs pays, parmi lesquels les leaders Ougeneux et Joubaux. Au moment où le président du congrès, l'ancien député Melluzet, faisait la présentation des délégués étrangers, un groupe de communistes qui assistaient à la séance, possédant les clés de la Vierge des communistes français! Mort aux socialistes! Les socialistes comprirent les communistes et on se rita rapidement aux mains. Les communistes, succombant sous le nombre, tirèrent revolvers et couteaux et se frayèrent un chemin vers la sortie qu'ils purent atteindre, mais avant de s'enfuir, ils tirèrent sur les socialistes de nombreux coups de feu. Après cette sanglante saignée, cinq hommes gisaient sur le sol. L'un d'eux, Manuel Gonzalez, délégué d'Andalousie, avait cessé de vivre. Quatre autres socialistes étaient grièvement blessés. La police a arrêté cet après-midi deux communistes qui auraient tiré.

M. JOUHAUX INDESIRABLE CHEZ LES COMMUNISTES ESPAGNOLS

Les incidents ont été motivés par l'attitude des communistes à l'égard de MM. Joubaux et Ougeneux, qu'ils accusaient d'être des traitres et dont ils réclamaient le renvoi mais que les socialistes ont soutenus, aux applaudissements et aux vivats enthousiastes unanimes. A la séance de l'après-midi, le congrès, sur l'initiative du comité national, a décidé l'expulsion du congrès de tous les délégués communistes.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LE VOTE DU SÉNAT ET LES SUFFRAGETTES

Paris, 22 novembre. — Le « Figaro » a pensé qu'il serait intéressant, au sujet du vote du Sénat, de consulter quelques femmes célèbres dans les annales du féminisme. La raison de ma petite manifestation, a déclaré Mme Marie Verone au « Figaro », mais elle est très simple. J'ai voulu marquer par mon cri de « Vive la République quand même! » que mes sœurs républicaines ne se détachent pas du régime républicain qu'on commet à leur égard.

Mme Marguerite Durand, qui fonda et dirigea le journal « La Fronde », à une époque où le féminisme comptait fort peu d'adeptes, a déclaré qu'elle s'attendait à ce vote. Il lui semble que l'accession des femmes aux fonctions législatives était souhaitable, parce qu'elles auraient apporté un élément nouveau dans les méthodes politiques. Bien que les femmes soient restées à l'écart de la vie politique, soyez persuadé, a conclu Mme Durand, que les prochaines élections législatives seront faites par nous.

Doze millions de femmes finiraient bien par l'apporter sur 200 sénateurs. Je suis partiel du vote des femmes, a dit Mme Hélène Mirapolsky, car il est équitable de les laisser participer à la vie publique puisqu'elles ont, à l'égard de la société, des charges souvent équivalentes à celles des hommes. Pour moi, je crois que la femme ne perdrait rien à être électrice et, si peu qu'elle y gagne, ce sera tout bénéfice.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 22 novembre. — M. Poincaré a mis ses collègues au courant des conversations qu'il a eues à Lausanne sur la question d'Orient avec M. Mussolini et lord Curzon. Le ministre des Finances a fait un exposé de la situation financière. M. Cléron a fait connaître au Conseil le sens des déclarations qu'il doit faire aux Commissions de l'Agriculture et de l'Assurance sociale de la Chambre, au sujet de la loi relative aux accidents de travail, en matière agricole.

Le Conseil a autorisé le ministre de l'Agriculture à insister auprès des deux Commissions, afin que le dernier texte voté par le Sénat soit adopté sans modification, de manière à rendre la loi définitive. D'après les bruits qui circulent dans les couloirs, le montant total des nouvelles recettes envisagées serait de 1 milliard 380 millions, d'après les évaluations des services du ministère.

LE BUDGET DE 1923

Les propositions nouvelles pour un supplément de recettes de 1 milliard 380 millions. Paris, 22 novembre. — La Commission des Finances examinera, jeudi, les propositions nouvelles du ministre des Finances, en ce qui concerne un supplément de recettes avec celui de la marine qui — nous le pouvons que le regretter mais cela est — se trouve réduite à moitié sans que ses dépenses aient suivi la même proportion.

LENINE N'EST PAS SATISFAIT DE M. HERRIOT

Londres, 22 novembre. — Au cours d'un banquet qui a été donné en son honneur par les membres étrangers de la III^e Internationale. Deux exemples : Le service des constructions navales doit utiliser l'année prochaine 113 millions pour les constructions neuves, 54 pour l'entretien de la flotte, 107 en tout; les frais généraux prévus dans les autres chapitres montent à 77 millions, 46 p. c. Celui de l'artillerie à 45 millions pour les fabrications nouvelles, 21 pour l'entretien du matériel existant et les écoles à feu, 46 au total; 11 28 millions sont prévus pour les frais généraux, 42 p. c. Le jour où par la diminution du nombre des arsenaux et la réduction rationnelle des états-majors, on aura ramené les dépenses accessoires au taux de l'industrie, on s'apercevra qu'il y avait encore des réductions à faire, mais il faudrait, pour ne pas trop attendre, que le Parlement vint au secours d'une administration dont la bonne volonté n'est pas douteuse, mais se heurte trop souvent, comme nous le voyons en ce moment dans la discussion de la réduction des établissements de la marine, à des intérêts locaux qui, bien que respectables, ne doivent cependant pas primer l'intérêt général.

LE CONGRÈS des débitants de boissons, à Paris

Paris, 22 novembre. — Au Congrès de la Confédération Nationale des débitants de boissons, des restaurateurs et hôteliers, M. Siffert a salué les députés présents et est revenu sur la question de la propriété commerciale et du rapport de la commission sénatoriale sur le projet Béranger. M. Siffert a repris un exposé très documenté sur l'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

LES NÉGOCIATIONS DE PAIX DE LAUSANNE Ismet Pacha revendique en Thrace la frontière de 1913

La Commission des questions territoriales a entamé l'examen de ce délicat problème

La séance de mercredi matin. Lausanne, 22 novembre. — Ce matin, à 10 h. 30, s'est réunie, sous la présidence de lord Curzon, la commission qui doit s'occuper de la question territoriale et militaire du futur traité de paix. Les deux plénipotentiaires français, MM. Barrère et Bompard, accompagnés du général Weygand et de l'amiral Lacaze, étaient présents. L'examen de la commission aurait com-



M. HAAB, président de la Confédération helvétique, précédé d'un huissier en canot, sort de la Conférence

manché par l'étude des frontières occidentales de la Turquie. Le sujet, dont l'examen a été abordé aujourd'hui, a aux yeux des plénipotentiaires, une telle importance, qu'aucun autre ne sera, officiellement du moins, examiné avant que les lignes d'un accord sur ce premier point ne soient apparues. Ismet pacha, au nom de la délégation turque, a revendiqué, pour la Turquie, en justification de cette revendication, la frontière de 1913. Il a réclamé l'institution d'un plébiscite en Thrace occidentale. Sur la demande du président, Ismet Pacha a déclaré qu'il fournirait ultérieurement les précisions nécessaires au sujet des frontières de la Thrace occidentale. Lord Curzon fit également remarquer au chef de la délégation turque que la Conférence attendait de lui qu'il voudrait bien étayer ses affirmations et ses revendications de quelques arguments appropriés. Ismet-Pacha fit alors valoir les arguments d'ordre ethnique, historique et stratégique, qui, naturellement, d'après lui, en faveur de l'attribution de la Thrace occidentale à la Turquie. M. Venizelos a exposé les raisons pour lesquelles la délégation grecque n'admet que les frontières de 1913 et pour lesquelles elle estime que la question de la Thrace occidentale ne doit pas être posée à cette conférence. M. Nintchitch, délégué du royaume Serbo-Croato-Slovene, en faisant appel à l'esprit de conciliation des délégations, a exprimé le souhait que la frontière soit fixée à la ligne de la Maritza, conformément à la note des puissances alliées du 23 septembre, avec délimitation d'une zone déterminée de part et d'autre de cette frontière, de la Mer Noire à la Mer Égée. Il a combattu l'institution d'un plébiscite en Thrace occidentale ou toute modification du traité de Neuilly. M. Buzon (Roumanie), s'est associé aux déclarations de M. Nintchitch. Ismet Pacha, sollicité une seconde fois par le président, lord Curzon, de répondre à ces observations, a préféré se réserver.

La séance de l'après-midi

Lausanne, 22 novembre. — La Commission a repris à 16 h. la discussion commencée à la séance du matin. La délégation bulgare est venue exposer ses suggestions concernant l'accès économique de la Bulgarie à la mer Égée. Lord Curzon, M. Barrère et le marquis Garroni ont fait connaître les vues de leurs gouvernements, sur la question, soulevée au cours des séances du matin et de l'après-midi. Les déclarations des plénipotentiaires alliés ont été entièrement concordantes et unanimement contraires à l'institution d'un plébiscite, par l'attribution de la Thrace occidentale. La délégation turque exposera ses vues à la séance de demain matin.

Emouvante rentrée en scène de M. Venizelos

La séance de mercredi matin n'a été marquée par aucun incident; à aucun moment, la discussion n'a cessé d'être courtoise. Elle fut, à de certains moments, véritablement émouvante, notamment lorsque M. Venizelos a pris la parole, au nom de son pays. M. Venizelos est monté, à sa fois, très humble et très modéré; il a exposé la situation de son pays avec une certaine humilité qui lui a valu les sympathies des délégations, notamment lorsqu'il a rappelé, dans quelles conditions, la Grèce était entrée en guerre aux côtés des Alliés. L'ancien ministre grec s'est attaché à souligner le caractère de cette entrée en guerre

M. CLEMENCEAU EN AMÉRIQUE LE PREMIER DISCOURS de l'ancien Président du Conseil

« Je veux défendre la France. » « J'avais demandé la frontière du Rhin. M. Lloyd George m'offrit la garantie de l'Angleterre et de l'Amérique. Mais les promesses n'ont pas été tenues... » « Si vous vous absteniez, un avenir sombre nous menace. »

New-York, 22 novembre. — 5.000 personnes, parmi lesquelles de nombreuses personnalités américaines, se pressaient au Metropolitan-Opéra, pour entendre M. Clemenceau. L'édifice était décoré aux couleurs franco-américaines. M. Clemenceau acclamé. A son entrée, M. Clemenceau fut l'objet d'acclamations enthousiastes. L'assistance chanta la « Marseillaise » et l'« Hymne américain »; puis M. John Davies, ancien ambassadeur à Londres, a présenté M. Clemenceau.

« On possède des preuves que l'Allemagne prépare une nouvelle campagne de revanche. Comment pouvez-vous ne pas vous rendre à cette évidence? Ouvrez les yeux. Désirez l'entente de garanties à la conférence de la paix, j'avais demandé la frontière du Rhin. M. Lloyd George m'offrit la garantie de l'Angleterre et de l'Amérique. Mais les promesses n'ont pas été tenues. » « Si l'Amérique reprendrait les conversations avec l'Angleterre et la France, vous ne courrez pas de risques, mais nous cherchions ensemble les moyens de rétablir un plan qui viendrait à tous, en tenant compte des garanties nécessaires, lesquelles admettraient au rétablissement de conditions normales. » « Si ces garanties existaient, nous serions prêts que l'Allemagne ne nous attaquerait pas et l'Allemagne serait sûre que nous ne l'attaquerions pas, car nous ne nous exposerions pas à perdre nos amis. »

« Si l'Amérique reprendrait les conversations avec l'Angleterre et la France, vous ne courrez pas de risques, mais nous cherchions ensemble les moyens de rétablir un plan qui viendrait à tous, en tenant compte des garanties nécessaires, lesquelles admettraient au rétablissement de conditions normales. » « Si ces garanties existaient, nous serions prêts que l'Allemagne ne nous attaquerait pas et l'Allemagne serait sûre que nous ne l'attaquerions pas, car nous ne nous exposerions pas à perdre nos amis. »

LES REPARATIONS

Parlant des réparations, le nouveau chef du gouvernement italien a dit : — La France est mécontente de sa paix et elle a raison : la paix est mauvaise. La guerre n'a pas été poussée jusqu'à sa conséquence naturelle. Nous devions la finir, vous à Berlin, nous à Vienne et à Budapest. Il fallait que l'ennemi fût pris à la gorge. Maintenant, vous vous rendez compte que vous avez peu de chances d'obtenir ce qui vous est dû. Vous êtes déçus. L'Allemagne a la volonté de ne pas vous payer. En outre, elle est menaçante. Je l'ai parcourue, en l'étudiant soigneusement, il y a peu de mois. Menacez pour vous menacer aussi pour nous, car le flot germanique est à notre frontière, et le Tyrol n'est plus qu'une expression géographique.

L'ACCORD AVEC LA FRANCE

Je vois, continue M. Mussolini l'accord avec la France, sous trois aspects positifs : une entente économique intime, sans peut-être plus tard jusqu'à un véritable union avec des échanges de main-d'œuvre et de produits naturels; une entente militaire, dans laquelle on se soutiendrait en toute éventualité; une entente politique, par laquelle on déciderait de prendre la même attitude dans toutes les capitales de l'Europe et de ne plus se jouer des tours, comme le veulent trop souvent les diplomates et les militaires, ignorant les véritables forces des peuples.

L'intervention éventuelle de la Roumanie

Lausanne, 22 novembre. — Un correspondant de la Presse à Lausanne dit que M. Mussolini exprimait la satisfaction que lui avaient causée ses entretiens avec les délégués yougoslaves, a déclaré : « Ils justifient, à eux seuls, ma venue à Lausanne. »

Les conversations en marge de la Conférence

Lausanne, 22 novembre. — On croit que le dernier entretien de MM. Poincaré et Mussolini a porté sur les réparations. M. Mussolini aurait manifesté le désir d'avoir une nouvelle entrevue avec M. Poincaré et aussi avec M. Bonar Law avant la Conférence de Bruxelles afin de discuter cette question. M. Poincaré a accepté et si M. Bonar Law accepte également, la réunion aura lieu dans les premiers jours de décembre.

M. Poincaré est rentré à Paris

Paris, 22 novembre. — M. Raymond Poincaré est rentré mercredi matin à Paris à 7 h., par la gare de Lyon.

A CONSTANTINOPLE

ANGORA RELEVE REFET PACHA de ses fonctions de gouverneur de Constantinople. Constantinople, 22 novembre. — La grande Assemblée nationale a décidé de remplacer Refet-Pacha par Seis Heddia Adli-Pacha, sous-secrétaire à la défense nationale, qui doit arriver, jeudi à Constantinople. Les raisons, pour lesquelles Refet-Pacha a perdu tout crédit, auprès du gouvernement d'Angora sont, croit-on : 1° qu'on désapprouvait certains de ses discours; 2° que l'on considérait à Angora qu'il a montré des tendances trop conciliantes, dans ses relations avec les généraux alliés. Enfin les nationalistes d'Angora désapprouvaient Refet-Pacha pour avoir dit qu'il ne serait pas sage, pour les chrétiens, de quitter Constantinople.

LES ALLIÉS SONT INFORMÉS OFFICIELLEMENT DE LA DÉCHÉANCE DU SULTAN

Constantinople, 22 novembre. — Refet-Pacha, au nom du gouvernement de la Turquie, a communiqué officiellement, aujourd'hui, aux hauts-commissaires alliés, ainsi qu'aux représentants des autres gouvernements, la déchéance de l'ex-sultan Mehmed VI et l'élection d'Abdul-Medjid au califat. Son investiture aura lieu vendredi au Palais Topkapou, avant le Selamlik. Un communiqué officiel, parlant du nouveau calife, lui donne le titre de « Son Altesse ». Le titre de « Majesté Impériale » a été abandonné.

LE DANGER COMMUNISTE MENACE L'ANGLETERRE

L'Élection de M. Ramsay Mac Donald comme leader travailliste alarme l'opinion anglaise. Londres, 22 novembre. — C'est avec la plus grande surprise que l'on a appris l'élection, par le Labour-Party, de M. Ramsay Mac Donald, comme leader du groupe, tandis que M. Clynes était relégué au poste de chef-adjoint. Le choix du Labour-Party n'est pas sans causer quelque inquiétude dans l'opinion anglaise modérée. On sait que ce furent les travaillistes écossais, beaucoup plus avancés que leurs camarades anglais (nombre d'entre eux sont communistes) qui firent prévaloir la candidature de M. Ramsay Mac Donald. La force manifestée par cet élément plus avancé du Labour-Party, qui se rapproche beaucoup du communisme, n'est en effet, pas de bon augure, surtout si l'on tient compte du fait que ce parti représente maintenant l'opinion officielle. On envisage donc l'avenir avec anxiété. Les chômeurs fomentent-ils un mouvement révolutionnaire?

Londres, 22 novembre. — Un organe de Paris rapporte les propos, tenus dimanche dernier, à Trafalgar-Square, par l'un des porte-paroles des chômeurs, venus à Londres, dans l'intention d'être reçus par le Premier ministre : « Nous sommes venus ici en formation militaire, déclarait-il, avec nos officiers et nos sous-officiers; il ne nous manque que des munitions; mais des munitions, nous savons où en trouver, quand cela sera nécessaire. » Il s'agissait d'un mouvement révolutionnaire qui reçoit ses ordres de Moscou, qui est payé par Moscou, et dont les chefs exploitent l'ignorance des chômeurs qui, sans eux, resteraient calmes. M. Lloyd George publie ses mémoires. Paris, 22 novembre. — Le premier article de M. Lloyd George a paru, mercredi matin, dans le « Daily Chronicle ». Ce document révèle le dessein que semble avoir formé l'ancien Premier britannique, de reconstituer une coalition, autrefois de parti libéral réuni et de s'en instituer le leader.